

N°622014

**OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE SUR LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET
ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2014

CRÉDIT A OUVRIR EN FONCTIONNEMENT	Chapitre	Article		
Dépenses	011	6231	Annonces et insertion	+465,00
			Total	+465,00
CRÉDIT A RÉDUIRE EN FONCTIONNEMENT	Chapitre	Article		
Recettes	70	70611	Redevance Assainissement	- 200,00
Dépenses	012	621	Personnel extérieur au service	- 65,00
Dépenses	022	022	Dépenses imprévues	- 200,00
			Total	- 465,00